

Lettre d'information N°2

Un jumelage européen au profit de la fonction publique tunisienne

L'objectif du projet, financé par la CE dans le cadre de la politique de voisinage et qui se déroule sur 3 ans (2019-2021), est d'apporter un appui à la mise en œuvre de la stratégie de modernisation de la fonction publique tunisienne, plus spécifiquement en matière de gestion des ressources humaines (RH) dans la fonction publique.

Visite de Monsieur Thierry Le Goff (DGAFP)



Monsieur Thierry Le Goff, Directeur Général de l'Administration et de la Fonction Publique (DGAFP) française a été reçu le 10 juillet 2019 par Monsieur Kamel Morjane, Ministre de la fonction publique, de la modernisation de l'administration et des politiques publiques.

Il a également assisté au 3^{ème} Comité de pilotage du jumelage et a eu des échanges approfondis avec le conseiller social du Président du Gouvernement, la présidente du Comité Général de la Fonction Publique (CGFP), des représentants du syndicat UGTT et de ministères tunisiens.

Les discussions ont notamment porté sur la structuration et l'institutionnalisation du dialogue social, par la mise en place d'un agenda partagé avec les partenaires sociaux, et l'animation interministérielle d'un « réseau ressources humaines » de l'administration tunisienne.

Projet de jumelage entre
la Tunisie, la France et la Belgique

Appui institutionnel à la mise en œuvre
**de la Stratégie de Modernisation
de la Fonction Publique Tunisienne**



Tunisie 2019 - 2021



Dans ce numéro

- Visite de M. Thierry Le Goff (DGAFP)1
- Développements politiques en Tunisie ; bilan du jumelage ; missions à venir2
- Co-rédaction d'une circulaire sur la fonction RH ; Interview de M. Hassen Messaoudi, responsable de la Composante A3
- Ateliers de formation "Bases de données RH"4
- Appui à la réalisation d'un modèle d'étude d'impact RH et de plan d'action RH4
- Séminaire Mobilité5
- Maîtrise de la masse salariale et système d'information décisionnel6
- Liste des experts étant intervenus dans le cadre du projet ; Le jumelage en bref7



Ce projet est financé par
l'Union européenne

Développements politiques en Tunisie

L'élection présidentielle a eu lieu en Tunisie, de manière anticipée en raison du décès du Président M. Béji Caid Essebsi, les 15 septembre 2019 (1er tour) et 13 octobre 2019 (2d tour), à l'issue duquel M. Kaïs Saïed est devenu le 8ème Président de la République Tunisienne.

Les élections législatives ont eu lieu le 6 octobre 2019. La nouvelle Assemblée des Représentants du Peuple a tenu, le 13 novembre 2019, une assemblée générale inaugurale de son mandat (2019-2024). Des discussions sont en cours pour la formation du prochain Gouvernement.

Comité de pilotage



Le Comité de Pilotage (COFIL) n°4 s'est déroulé le 21 octobre 2019 en présence de Monsieur Nizar Kharbeche, Chef de cabinet du Ministre de la fonction publique, de la modernisation de l'administration et des politiques publiques.

Bilan du jumelage en chiffres (au 15 novembre)

- 10,5 mois depuis le début du jumelage ;
- 25 experts mobilisés ;
- 20 missions d'expertise (hors coordination) ;
- 115 Hommes jours consommés ;
- 4 COPILs ont eu lieu.

Missions à venir

Novembre 2019

- A3.2 : Appui à la construction d'un agenda social et réflexion sur les instances de dialogue social
- C1.2 : Ateliers Mobilité #1

Décembre 2019

- B1.1 : Bilan intermédiaire et méthodologie GPEC
- C2.1 : Cartographie des corps
- A1.2 : Recrutement sur emplois fonctionnels et gestion des personnels pouvant accéder ou ayant accédé à ces emplois

Janvier 2020

- C2.1 : Ateliers Mobilité #2
- B3.3 : Co-élaboration de modules de formation
- A3.2 : Formation au dialogue social



Co-rédaction d'une circulaire sur le renforcement et la structuration de la fonction RH

Une mission d'expertise, les 19-20 septembre 2019, a permis d'apporter un appui technique, au CGFP et aux membres du groupe de travail de la composante A, à la rédaction d'un projet de circulaire relative à l'organisation de la fonction ressources humaines dans la fonction publique tunisienne.

Interview de Monsieur Hassen Messaoudi, responsable de la composante A

Nous avons recueilli le témoignage de M. Hassen Messaoudi, Directeur à la DGAFP et responsable de la composante A du projet pour la partie tunisienne.

Que représente pour vous cette coopération administrative ?

C'est une vraie opportunité de s'ouvrir à d'autres expériences européennes. Par notre histoire, nous avons des relations de longue date avec la France, c'est bien évident ; il s'agit là d'une nouvelle occasion de renforcer cette coopération.



Quelle est la plus-value de cet instrument de jumelage institutionnel ?

Il s'agit d'un nouvel outil de coopération pour la DGAFP tunisienne. Sa spécificité est qu'il nous offre la possibilité d'échanger entre pairs, c'est à dire avec des collègues fonctionnaires qui exercent des activités très proches des nôtres dans l'UE. Ceci est un privilège. Nous pouvons ainsi mieux connaître ce qui se passe en France et en Belgique en matière de fonction publique, les expériences en cours, les difficultés rencontrées, les réformes réussies, etc... par le témoignage direct de fonctionnaires européens en charge de problématiques très proches de celles que nous connaissons dans notre propre fonction publique, en Tunisie.

Avez-vous rencontré des difficultés dans la mise en œuvre des activités ?

Au début du projet, comme nous n'avions pas expérimenté ce type de coopération dans le passé, nous avons des interrogations sur les exigences auxquelles nous devons faire face pour mettre en place les missions d'experts, les séminaires, les sessions de formation etc... Ceci dit, après plus de 10 mois depuis le démarrage du jumelage, je crois que nous pouvons dire que nous avons trouvé nos repères et que nous avons réussi à obtenir des premières réalisations probantes.

Quels sont donc les premiers résultats concrets obtenus grâce au projet ?

Sur la composante A du jumelage, dont je m'occupe plus particulièrement, nous sommes en train de finaliser un projet de « décret gouvernemental » qui doit permettre de renforcer et structurer la fonction « ressources humaines » au sein de l'Etat tunisien et de mieux travailler et échanger avec l'ensemble des ministères. Ainsi, la première réunion du réseau RH devrait se tenir dans quelques jours. C'est incontestablement une avancée significative car ce réseau était pour l'instant plutôt informel, peu actif et insuffisamment valorisé.

Qu'attendez-vous des missions qui seront menées au cours des prochains mois ?

Nous avons hâte de découvrir et d'échanger sur les bonnes pratiques en matière de dialogue social, afin d'améliorer notre communication et les négociations avec les partenaires syndicaux. Nous sommes très intéressés par de nouvelles idées car c'est un domaine très important pour la Tunisie et la modernisation de sa fonction publique.



Ce projet est financé par
l'Union européenne

Ateliers de formation “Bases de données RH”

Une mission d’appui technique à l’exploitation d’une base de données RH a eu lieu les 18, 19 et 20 septembre au CFAD.

L’objectif de cette mission était la formation des acteurs tunisiens de la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) à l’utilisation d’un tableur Excel pour exploiter une base de données RH, afin de constituer des tableaux de bords et des illustrations graphiques conformes aux indicateurs retenus dans le cadre de la « boîte à outils GPEEC », élaborée dans le cadre des trois missions de l’activité B1.2 d’avril et juin 2019.

Cette formation a été dispensée à 3 groupes de participants successifs, sur une durée d’une journée par groupe.

Le livrable « **Appui technique à l’exploitation d’une base de données RH** » a été validé lors du COPIL n°4.



Formations Bases de données RH sur Excel



Appui à la réalisation d’un modèle d’étude d’impact RH et de plan d’actions RH

Trois missions d’appui à la réalisation d’un modèle d’étude d’impact RH et d’un modèle de plan d’actions RH se sont tenues les 9-10 septembre, 11-12 octobre et 14-15 novembre 2019. Elles ont permis de produire, avec les membres tunisiens du groupe de travail interministériel, des documents socles pour la réalisation d’une étude d’impact RH : des modèles de fiches (synthétique et détaillée) ainsi qu’un mode opératoire de réalisation d’une étude d’impact RH.

Le livrable « **Modèle d’étude d’impact RH** » a été validé lors du COPIL n°4.



Ce projet est financé par
l’Union européenne

Séminaire mobilité

Un séminaire interministériel sur la mobilité dans la fonction publique, avec les acteurs RH de l'administration tunisienne (directeurs généraux des services communs et responsables RH des ministères ; CGFP), s'est tenu les 26-27 septembre 2019 à Tunis.

Ce séminaire a contribué à développer une culture professionnelle de la mobilité et à sensibiliser l'encadrement dirigeant des ministères aux avantages de la mobilité, par la présentation de bonnes pratiques en France et en Tunisie.

Il a permis de renforcer l'appropriation des nouveaux dispositifs permettant de réallouer les effectifs (cf. notamment redéploiement).

Il a également suscité des réflexions à haut niveau sur les différents constats et analyses du rapport de diagnostic et de pistes d'évolution - livré par les experts et le groupe de travail de la composante C - tant sur les freins à la mobilité que sur les propositions d'actions.

Le **livrable de ce séminaire mobilité** a été validé lors du COPIL n°4.



Présentation en plénière, le 26 septembre 2019



Ateliers et restitution des travaux, les 26 et 27 septembre 2019



Maîtrise de la masse salariale et système d'information décisionnel – SID

Les 1^{er}, 2 et 3 octobre 2019, une mission menée par quatre experts a permis d'identifier les grandes problématiques auxquelles sont confrontés la DGAFP et ses partenaires institutionnels concernant la masse salariale et son évolution.

Les besoins prioritaires en information ont été définis.

Les grands acteurs à impliquer dans le processus de maîtrise de la masse salariale ont été identifiés, de même

que les processus de travail existants pouvant être mieux soutenus par une information fiable et ponctuelle.

Enfin, une sélection d'indicateurs, considérés comme directement liés à la gestion de la masse salariale, ont été définis (ex : évolution de la masse salariale ; rapport entre la masse salariale et le budget ; rapport entre la masse salariale et le PIB ; évolution des indemnités dans le temps au regard des décisions prises ; salaire moyen par programme ; évolution des augmentations salariales par Corps etc...).

Le livrable « **Analyse des besoins SID et masse salariale** » a été rendu à l'issue de la mission et sera présenté lors du prochain COPIL.

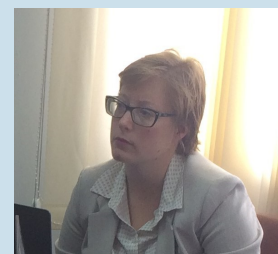


Une nouvelle responsable pour la composante D

Mme Line Henrotte est, depuis le 8 novembre 2019, la nouvelle responsable de la composante D pour la partie belge, en remplacement de Mme Sophie Maquoi.

Mme Henrotte a participé au CGFP, le 13 novembre 2019, à une réunion de programmation des activités de la composante et a assisté à la réunion de suivi et de coordination du projet.

Elle a ainsi pu faire connaissance avec les responsables tunisiens du jumelage et planifier les prochaines activités en matière de maîtrise de la masse salariale et de SID.



Liste des experts étant intervenus dans le cadre du projet (depuis le 1^{er} janvier 2019)

Nom, Prénom	Structures
Chefs de projet	
CHNEIDER Jean-Marc	DGAFP - Fr
VERMEULEN Philippe	SPF BOSA - Bel
Experts court terme	
AMSTUTZ Cathel	DGAFP et Services PM - Fr
BATOU TO VAN Cécile	DGAFP - Fr
BREBOIS Léon-Pierre	SPF BOSA - Bel
BREYNE Estelle	SPF BOSA - Bel
BRIOY Angélique	DGAFP - Fr
BULTYNCK Tom	SPF BOSA - Bel
CAZOTTES François	CGEDD - Fr
COIRINT Yannick	DGAFP - Fr
DE RIVE Ludovic	SGAR Pays de la Loire - Fr
DE SAUSSURE Nicolas	DGAFP - Fr
DE VOS Anne	SPF BOSA - Bel
DUEE Benoît	DGAFP - Fr
GAUDY Catherine	GENES - Fr
GIQUEL François	DGAFP - Fr
GRONNER Véronique	CGEFI - Fr
GUILLOTEAU Amélie	Ministère de l'intérieur - Fr
HABOUN Samir	SPF BOSA - Bel
LAIGUILLON Catherine	SGAR Normandie - Fr
MAIRE Xavier	DGAFP - Fr
MAQUOI Sophie	SPF BOSA - Bel
ORIANNE Etienne	SPF BOSA - Bel
PARDOUX Dominique	DGAFP - Fr
SOULAY Carine	DGAFP - Fr

Le jumelage en bref

Budget total : 1,5 M€.

Durée : 3 ans (janvier 2019 à décembre 2021).

Activités principales : expertises, formations, séminaires, ateliers de travail, missions d'étude.

- Environ 70 experts européens devraient intervenir dans le cadre du jumelage.

- Près de 600 jours d'expertise prévus en Tunisie.

- 4 missions d'étude en France et en Belgique (au bénéfice de 40 fonctionnaires tunisiens)

Partenaires institutionnels :

Tunisie – Ministère de la Fonction Publique, de la Modernisation de l'Administration et des Politiques Publiques - représenté par le Comité Général de la Fonction Publique (CGFP),

France – Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique (DGAFP) - partenaire principal, en consortium avec le Service Public Fédéral Stratégie et Appui (SPF BOSA) - **Belgique** - partenaire junior

Opérateur : Ecole Nationale d'Administration (ENA)

Gestionnaire de projet : UGP3A +

Composantes du projet

Composante A : Renforcement des capacités institutionnelles des services en charge de la gestion des ressources humaines

Composante B : Appui à la mise en place d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)

Composante C : Accroissement de la mobilité des fonctionnaires

Composante D : Maîtrise de la masse salariale et système d'information décisionnel (SID)



Ce projet est financé par l'Union européenne



Jumelage « Appui institutionnel à la mise en œuvre de la stratégie de modernisation de la fonction publique tunisienne »

*Directeur de la publication :
Thierry LE GOFF, DGAFP*

*Directeur de la rédaction :
Jean-Marc CHNEIDER, chef de
projet du jumelage, DGAFP*

*Rédacteur en chef:
Rémy PRIVAT, conseiller
résident de jumelage*



Ce projet est financé par
l'Union européenne